

THE OCEAN RIGHTS DECLARATION

We, the undersigned, share our commitment to fostering an ethical relationship with the Ocean. We recognise the Ocean as one dynamic and interconnected being; a living entity vital to the health of the planet, the well-being of all species, and the survival of humanity itself.

We affirm that:

- The Ocean is more than a resource to be exploited, and is the lifeblood of the planet and source of life.
- Humanity exists as a part of the Earth community and our health, and the fulfilment of human and economic rights, are inseparably linked with the health and integrity of the Ocean.
- The Ocean has intrinsic, cultural and spiritual value and deserves protection for reasons beyond utility, whether economic or otherwise.
- The recognition of the Ocean's inherent rights and corresponding duties to safeguard them is one approach to respect and conserve the Ocean's intrinsic value, complementing a diversity of Indigenous, customary, and non-Western governance systems and worldviews that guide human–Ocean relationships around the world.
- Humanity has an individual and collective responsibility to minimise and prevent harm to marine ecosystems and species.
- The rights of coastal and Indigenous communities who are custodians of the Ocean on which they depend for their cultural, spiritual, and economic well-being must be respected, protected and elevated.

By joining the movement for Ocean Rights, the undersigned recognise and support the fundamental principles and actions necessary to uphold the Ocean's intrinsic value and ensure ethical Ocean governance. This includes:

- Advancing local, regional and international efforts to recognise and respect the inherent rights and intrinsic value of marine ecosystems and the species that inhabit them in alignment with relational, spiritual and customary frameworks.

- Encouraging equitable, systemic and ecologically sustainable practices that protect and preserve the Ocean from irreversible pollution and destruction, thus guaranteeing the rights of current and future generations, human and non-human alike.
- Acting as stewards and guardians of the Ocean by representing the Ocean's health and interests in decision making, policy development and disputes affecting its health.
- Supporting the development of inclusive governance systems for the Ocean, where Indigenous peoples, coastal communities, marginalised groups and all Ocean citizens can be a voice for the Ocean.
- Promoting the integration of scientific, Indigenous, and community-based knowledge, innovations and practices in policy decisions and actions that safeguard the Ocean, ensuring the approval and involvement of knowledge holders, safeguarding against co-optation, and fostering equitable benefit-sharing with the communities concerned.
- Holding States, private industries and individuals accountable for actions that harm the Ocean and advocate for restorative justice when damage is done.
- Raising awareness and educate others on the interconnected relationship humanity has with the Ocean, its critical role in maintaining planetary health and the threats it faces.
- Supporting actions to stem pollution, greenhouse gas emissions and biodiversity loss, restore ecosystems, and respect planetary limits in order to guarantee a healthy and thriving Ocean.

While the undersigned may contribute to these efforts in different ways, we collectively acknowledge that these principles define an ethical human-Ocean relationship in practice, and commit to advancing and supporting them as a part of a broad and inclusive movement. We call upon others to join us in this shared responsibility.

* The Declaration was finalised with the grateful feedback of Movement partners and supporters, including: Nature's Rights, Wild Legal, Stichting Rechten van de Natuur, Island Conservation, Jacqueline Evans, and Gallifrey Foundation.



LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'OcéAN

Nous, les soussignés, affirmons notre engagement à favoriser une relation éthique avec l'Océan. Nous reconnaissons l'Océan comme un être dynamique et interconnecté ; une entité vivante, essentielle à la santé de la planète, au bien-être de toutes les espèces, et à la survie même de l'humanité.

Nous affirmons que :

- L'Océan est bien plus qu'une ressource à exploiter ; il est la force vitale de la planète et la source de la vie.
- L'humanité existe en tant que partie intégrante de la communauté terrestre et notre santé, ainsi que la réalisation des droits humains et économiques, sont indissociablement liés à la santé et à l'intégrité de l'Océan.
- L'Océan possède une valeur intrinsèque, culturelle et spirituelle et mérite d'être protégé pour des raisons qui vont au-delà de son utilité, qu'elle soit économique ou autre.
- La reconnaissance des droits inhérents de l'Océan et des devoirs correspondants pour les protéger est une approche visant à respecter et conserver la valeur intrinsèque de l'Océan, en complément de la diversité des systèmes de gouvernance indigènes, coutumiers et non-occidentaux qui guident les relations humaines avec l'Océan à travers le monde.
- L'humanité a une responsabilité individuelle et collective de minimiser et prévenir les dommages aux écosystèmes marins et aux espèces.
- Les droits des communautés côtières et indigènes, qui sont les gardiennes de l'Océan sur lequel elles dépendent pour leur bien-être culturel, spirituel et économique, doivent être respectés, protégés et valorisés.

En rejoignant le mouvement pour les Droits de l'Océan, les soussignés reconnaissent et soutiennent les principes fondamentaux et les actions nécessaires pour préserver la valeur intrinsèque de l'Océan et garantir une gouvernance éthique de l'Océan. Cela inclut:

- Promouvoir les efforts locaux, régionaux et internationaux pour reconnaître et respecter les droits inhérents et la valeur intrinsèque des écosystèmes marins et des espèces qui les habitent, en accord avec les cadres relationnels, spirituels et coutumiers.

- Encourager des pratiques équitables, systémiques et écologiquement durables qui protègent et préservent l'Océan contre la pollution et la destruction irréversibles, garantissant ainsi les droits des générations présentes et futures, humaines et non humaines.
- Agir en tant que gardiens de l'Océan en représentant la santé et les intérêts de l'Océan dans la prise de décisions, le développement des politiques et les conflits affectant sa santé.
- Soutenir le développement de systèmes de gouvernance inclusifs pour l'Océan, où les peuples indigènes, les communautés côtières, les groupes marginalisés et tous les citoyens de l'Océan peuvent être la voix de l'Océan.
- Promouvoir l'intégration des connaissances scientifiques, indigènes et communautaires, des innovations et des pratiques dans les décisions politiques et les actions qui protègent l'Océan, en garantissant l'approbation et la participation des détenteurs de connaissances, en prévenant la cooptation et en favorisant un partage équitable des bénéfices avec les communautés concernées.
- Tenir les États, les industries privées et les individus responsables de leurs actions nuisibles à l'Océan et plaider pour une justice réparatrice lorsque des dommages sont causés.
- Sensibiliser et éduquer les autres sur la relation interconnectée que l'humanité entretient avec l'Océan, son rôle crucial dans le maintien de la santé planétaire et les menaces auxquelles il fait face.
- Soutenir des actions pour endiguer la pollution, les émissions de gaz à effet de serre et la perte de biodiversité, restaurer les écosystèmes et respecter les limites planétaires afin de garantir un Océan sain et prospère.

Bien que les soussignés puissent contribuer à ces efforts de différentes manières, nous reconnaissons collectivement que ces principes définissent une relation éthique entre l'humain et l'Océan en pratique, et nous nous engageons à les promouvoir et à les soutenir dans le cadre d'un mouvement large et inclusif. Nous appelons les autres à se joindre à nous dans cette responsabilité partagée.

*La Déclaration a été finalisée grâce aux précieux retours des partenaires et soutiens du Mouvement, notamment : Nature's Rights, Wild Legal, Stichting Rechten van de Natuur, Island Conservation, Jacqueline Evans et la Fondation Gallifrey.

The FR Translation was offered by Collective Member Longitude 181.

